

AGENDA 2010-2011

THEME THEMA	DATE DATUM	HORAIRE ZEITPLAN
Module 1 FR Cadre légal, réglementaire et déontologique des professions d'architecte et d'ingénieur-conseil	30/09/2010	14h00 - 18h00
Module 2 FR Aspects juridiques et responsabilités	21/10/2010	14h00 - 18h00
Module 3 FR Organisation du bureau	19/11/2010	14h00 - 18h00
Module 4 FR Gestion financière du bureau	25/11/2010	14h00 - 18h00
Modul 5 DE/FR Marketing und Kommunikation im Architektur- und Ingenieurbüro	03/12/2010	14h00 - 18h00
Module 6 FR Gestion des ressources humaines	17/12/2010	14h00 - 18h00
Module 7 FR Code civil, législation et jurisprudence dans un projet de construction et d'infrastructure	14/01/2011	14h00 - 18h00
Module 8 FR Code civil, législation et jurisprudence dans un projet d'aménagement du territoire et d'urbanisme	20/01/2011	14h00 - 18h00
Module 9 FR Gestion de projet dans la maîtrise d'œuvre des projets de construction et d'infrastructure	28/01/2011	14h00 - 18h00
	04/02/2011	08h30 - 18h00

LIEU | ORT

CRP Henri Tudor - Luxembourg -Kirchberg

Cycle de formation pour architectes et ingénieurs-conseils MANAGEMENT DE BUREAU ET GESTION DE PROJETS 2010-2011

Tarifs

Modules :

Par personne et par module (0,5 jour) standard (HTVA) : 250€ membre-OAI (HTVA) : 140€ stagiaire OAI (HTVA) : 100€

Par personne et par module (1,5 jour) standard (HTVA) : 750€ membre-OAI (HTVA) : 420€ stagiaire OAI (HTVA) : 300€

Participation à l'ensemble des modules standard (HTVA) : 1.790€ membre-OAI (HTVA) : 990€ stagiaire OAI (HTVA) : 700€

Prestations

Les pauses-café et les supports de cours sont inclus dans le prix de la prestation.
La deuxième journée du module 9 comprend une pause-déjeuner.

Inscription

Merci de remplir le bulletin d'inscription et de nous le faire parvenir au plus tard 7 jours avant le début du module par fax au numéro suivant : +352 42 59 91 - 777.

Vous pouvez également effectuer votre inscription directement sur notre site internet www.sitec.lu.

Païement

Les inscriptions doivent être payées à la réception de la facture et avant le début de la formation à SITec®, avec indication du nom du bureau, du nom des personnes inscrites et de la référence « Management Bureau 2010-2011 ».

Weiterbildungsreihe für Architekten und beratende Ingenieure

MANAGEMENT DE BUREAU ET GESTION DE PROJETS 2010-2011

Tarife

Modulen :

Pro Person und pro Modul (0,5 Tage) Standard (ohne Mwst): 250€ OAI-Mitglied (ohne Mwst): 140€ stagiaire OAI (ohne Mwst): 100€

Pro Person und pro Modul (1,5 Tage) Standard (ohne Mwst): 750€ OAI-Mitglied (ohne Mwst): 420€ stagiaire OAI (ohne Mwst): 300€

Teilnahme an allen Modulen Standard (ohne Mwst): 1.790€ OAI-Mitglied (ohne Mwst): 990€ Stagiaire OAI (ohne Mwst): 700€

Leistungen

Die Getränke in den Kaffeepausen, die Kursunterlagen und am zweiten Tag des Modul 9 ein Mittagessen, sind inbegriffen.

Anmeldefrist

Bitte schicken Sie das Anmeldeformular bis spätestens 7 Tage vor dem Veranstaltungsdatum des Modules per Fax an folgende Nummer: +352 42 59 91 - 777.

Onlineinschreibung über die Website www.sitec.lu möglich.

Zahlungsbetimmungen

Die Rechnung ist vor Schulungsbeginn mit Angabe des Büros, der Namen der eingeschriebenen Teilnehmer sowie des Verweises «Management Bureau 2010-2011» an SITec® zu begleichen.

ADRESSE

Centre de Recherche Public Henri Tudor / SITec®
29, avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg-Kirchberg

CONTACT

SITec®
Tél : +352 42 59 91 - 300
Fax : +352 42 59 91 - 777
formation@tudor.lu

© CRP Henri Tudor - Juillet 2009 - imprimé sur du papier 100% recyclé

CYCLE DE FORMATION POUR ARCHITECTES ET INGÉNIEURS-CONSEILS WEITERBILDUNGSREIHE FÜR ARCHITEKTEN UND BERATENDE INGENIEURE

MANAGEMENT DE BUREAU ET GESTION DE PROJETS 2010-2011 3^{ème} édition

MANAGEMENT DE BUREAU ET GESTION DE PROJETS 2010-2011 3. Auflage

Organisé par | Organisiert von
Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils
Centre de Recherche Public Henri Tudor



Septembre 2010 – Février 2011
September 2010 – Februar 2011



CYCLE DE FORMATION POUR ARCHITECTES ET INGÉNIEURS-CONSEILS MANAGEMENT DE BUREAU ET GESTION DE PROJETS 2010-2011 3^{ème} édition

Remarque :

Dans le cadre du stage d'architecte et d'ingénieur-conseil indépendant, l'OAI a prévu d'organiser des formations pour les stagiaires. Certains des modules existants dans le cycle « Management de bureau et gestion de projets 2010-2011 » correspondent à ces formations. Ces derniers sont proposés à un tarif préférentiel pour les stagiaires inscrits à l'OAI et exceptionnellement pour cette édition, la promotion s'étend à tous les modules du cycle.

Ci-dessous, la liste des modules concernés :

Module 1 :
Cadre légal, réglementaire et déontologique des professions d'architecte et d'ingénieur-conseil

Module 4 :
Gestion financière du bureau

Module 7 :
Code civil, législation et jurisprudence dans un projet de construction et d'infrastructure

Module 8 :
Code civil, législation et jurisprudence dans un projet d'aménagement du territoire et d'urbanisme

Module 9 :
Gestion de projet dans la maîtrise d'œuvre des projets de construction et d'infrastructure

PUBLIC CIBLE | ZIELGRUPPE

Architectes, ingénieurs-conseils, concepteurs et prescripteurs de bâtiments, membres de l'OAI et toute personne active dans le secteur de la construction

Architekten, beratende Ingenieure, Technische Ingenieure, Bauleiter und Mitglieder der OAI

MODULE 1 CADRE LÉGAL, RÉGLEMENTAIRE ET DÉONTOLOGIQUE DES PROFESSIONS D'ARCHITECTE ET D'INGÉNIEUR-CONSEIL

Jeudi 30 septembre 2010

| CRP Henri Tudor, Luxembourg-Kirchberg

L'objectif de ce module est d'introduire le cadre légal, réglementaire et déontologique des professions d'architecte et d'ingénieur-conseil. En outre, l'ordre légal et ses services aux membres seront présentés, ainsi que les lois et règlements touchant directement la profession et les outils mis à disposition des membres (circulaires, fiches de travail, contrats types, etc.).

Intervenant :

| **Pierre HURT**,
Directeur de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils

Sujets développés :

- ▶ État des lieux de la profession : rôles, missions, avenir, tendances
- ▶ Textes légaux régissant la profession et l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI)
- ▶ Jurisprudence au regard de l'exercice de la profession
- ▶ Code de déontologie de l'OAI, relation avec le client, etc.
- ▶ Circulaires de l'OAI
- ▶ Contrats types : examen global de la structure

MODULE 2 ASPECTS JURIDIQUES ET RESPONSABILITÉS

Jeudi 21 octobre 2010

| CRP Henri Tudor, Luxembourg-Kirchberg

Le droit est une matière touchant à une grande partie des actes quotidiens. Les métiers d'architectes et d'ingénieurs-conseils n'échappent pas à la règle. En effet, que ce soit la décision de la constitution d'une société, l'engagement et le suivi du personnel ou le travail quotidien des

architectes ou ingénieurs sur des projets, tout est régi par des règles juridiques. Ce module essaiera, par l'application d'exemples tirés de la pratique, de retracer les questions juridiques se posant dans le cadre de l'exercice de ces deux professions.

Intervenants :

| **Armelle BEISSEL-BERCHEM**
Conseillère juridique et administrative de la direction générale, Saint-Paul Luxembourg S.A.

| **Dominique BORNERT**
Avocat à la cour- Senior Associate,
Allen & Overy Luxembourg

Sujets développés :

- ▶ Droits des sociétés : bref aperçu des différents types de structures de bureaux possibles
- ▶ Droit du travail : types de contrats, licenciements
- ▶ Code civil, responsabilités et assurances
- ▶ Droits d'auteur : principes essentiels

MODULE 3 ORGANISATION DU BUREAU

Vendredi 19 novembre 2010

| CRP Henri Tudor, Luxembourg-Kirchberg

Un bureau d'architecture et d'études répondra d'autant mieux aux besoins de ses clients que son organisation, son mode de fonctionnement et sa communication interne sont efficaces.

Ce module a pour but de sensibiliser les participants à la qualité, mais surtout d'illustrer les critères ISO 9001 sur lesquels repose la gestion des projets d'un bureau.

Cette thématique sera traitée sur base de deux cas pratiques disposant d'un système d'assurance qualité.

Les intervenants aborderont les questions de l'avantage d'un tel système, de l'intérêt de la certification, de sa mise en place, de sa structuration et du contenu des procédures.

Intervenants :

| **Roby EISCHEN**
Administrateur délégué, Goblet Lavandier & Associés Ingénieurs-Conseils S.A.

| **Bernard MANCHEL**
Administrateur délégué, HBH S.A.

Sujets développés :

- ▶ Introduction
- ▶ Qu'est-ce que la qualité ?
 - ▶ Intérêt de la certification
 - ▶ Contraintes : audit, coût, etc.
 - ▶ Critère de choix pour un système d'assurance qualité
 - ▶ Cas pratiques
- ▶ Motivations
 - ▶ Définition d'une politique qualité
 - ▶ Structuration du système qualité
 - ▶ Procédures
 - ▶ Évolution
 - ▶ Bilan
 - ▶ Conclusion
- ▶ Comparaison des deux approches abordées dans les cas pratiques
 - ▶ Recommandations

MODULE 4 GESTION FINANCIÈRE DU BUREAU

Jeudi 25 novembre 2010

| CRP Henri Tudor, Luxembourg-Kirchberg

L'amélioration de la gestion administrative d'un bureau augmente sa rentabilité et permet de se concentrer davantage sur des prestations à forte valeur ajoutée. Ce module traitera des principes et de la mise en application de la gestion horaire et financière d'un bureau d'architectes et d'ingénieurs-conseils en les illustrant par des cas pratiques

Intervenant :

| **Jean-Luc WAGNER**
Administrateur, WW+

Sujets développés :

- ▶ Aspects économiques généraux
 - ▶ Cash-flow
 - ▶ Rentabilité sur projet
 - ▶ Rentabilité générale
- ▶ Structuration des étapes du projet dans la gestion
 - ▶ Établissement de contrat et calcul des honoraires

- ▶ Structuration du projet en tâches élémentaires en rapport avec l'importance du projet et la taille du bureau
- ▶ Méthodes analytiques du calcul du prix de revient
 - ▶ Grands principes
 - ▶ Techniques concrètes
 - ▶ Suivi interne des coûts du bureau
 - ▶ Tableau de bord
- ▶ Études de cas

MODUL 5 MARKETING UND KOMMUNIKATION IM ARCHITEKTUR- UND INGENIEURBÜRO

Freitag, 3. Dezember 2010

| CRP Henri Tudor, Luxembourg-Kirchberg

Wie kann man Kommunikation effizient und zielgerichtet einsetzen? Im ersten Teil dieses Moduls werden die theoretischen Hintergründe der Kommunikationswissenschaft und deren Fachbegriffe erläutert. Im zweiten Teil werden diese Begriffe konkret auf die Architekturbranche bezogen. Die Referentin wird auf die Frage eingehen, warum der bewusste Einsatz von Kommunikation auch für Architekten und Ingenieure eine wichtige Rolle spielt und wie man sinnvoll untereinander und mit der Öffentlichkeit kommunizieren kann.

Referenten:

| **Sally BELOW**
Geschäftsführerin, Sally Below Cultural Affairs GmbH

| **François THIRY**
Architecte gérant, Polaris Architects Sàrl

Themengebiete:

- ▶ Allgemeine Konzepte der Kommunikation
- ▶ Leitlinien der OAI in der Werbung
- ▶ Kommunikation im Rahmen von Projekten
- ▶ Mediatisierung von Projekten
- ▶ Externe Kommunikation mit Behörden und Instituten
- ▶ Beispiele und Erfahrungen

MODULE 6 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Vendredi 17 décembre 2010

| CRP Henri Tudor, Luxembourg-Kirchberg

Ce module donne aux participants les éléments clés liés à la politique de recrutement, à la gestion des carrières, à la gestion d'équipe, ainsi qu'à la communication interne. L'intervention se focalisera sur le contenu de chacun de ces concepts, leurs conditions, leurs pré-requis afin de permettre à chacun de se les approprier, de connaître les conditions nécessaires à leur réalisation et d'en voir l'intérêt pour ses collaborateurs.

Intervenant :

| **Christian SZYLAR**
Professeur associé, Université de Nancy

Sujets développés :

- ▶ Politique de recrutement
 - ▶ Définition de poste, entretien de recrutement
 - ▶ Contrat de travail et licenciement
- ▶ Politique de rétention - motivation du personnel
 - ▶ Rémunération
 - ▶ Formation
 - ▶ Valorisation / évaluation des compétences
- ▶ Gestion des équipes
 - ▶ Team building
 - ▶ Multilinguisme
 - ▶ Mobilité des collaborateurs
- ▶ Communication interne

MODULE 7 New CODE CIVIL, LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DANS UN PROJET DE CONSTRUCTION ET D'INFRASTRUCTURE

Vendredi 14 janvier 2011

| CRP Henri Tudor, Luxembourg-Kirchberg

L'objectif de ce module est de présenter les aspects juridiques, les législations et les jurisprudences qui

sont d'application dans le cadre de l'élaboration de projets de construction et d'infrastructure. Après une courte introduction sur les textes de lois et règlements d'application dans le domaine, la présentation se poursuivra par une analyse critique de différents projets.

Intervenants :

| **Andrea DE CILLIA**
Associé
Ingenieurs Conseils Associés - INCA

| **Dominique BORNERT**
Avocat à la cour - Senior Associate,
Allen & Overy Luxembourg

| **N.N.**
Architecte

Sujets développés :

- ▶ Loi modifiée du 10 juin 1999, relative aux établissements classés, dite commodo-incommodo
- ▶ Autorisation de bâtir
- ▶ Permission de voirie
- ▶ Police des bâtisses
- ▶ Cas concrets

MODULE 8 New CODE CIVIL, LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DANS UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET D'URBANISME

Jeudi 20 janvier 2011

| CRP Henri Tudor, Luxembourg-Kirchberg

L'objectif de ce module est de présenter les aspects juridiques, les législations et les jurisprudences qui sont d'application dans le cadre de l'élaboration de projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Après une courte introduction sur les textes de lois et règlements d'application dans le domaine, la présentation se poursuivra par une analyse critique de différents projets.

Intervenants :

| **Marie-Laure MIR**
Ingénieur-Conseil OAI, urbaniste aménageur, ECAU (Etudes et Conseils en Aménagement et Urbanisme)

| **Dominique BORNERT**
Avocat à la cour - Senior Associate,
Allen & Overy Luxembourg

Sujets développés :

- ▶ Loi modifiée du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire
- ▶ Loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain
- ▶ Études préparatoires
- ▶ Plans d'Aménagement Général (PAG)
- ▶ Plans Directeurs (PD)
- ▶ Plans d'Aménagement Particulier (PAP)
- ▶ Cas concrets

MODULE 9 GESTION DE PROJET DANS LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'INFRASTRUCTURE

Vendredi 28 janvier et vendredi 4 février 2011

| CRP Henri Tudor, Luxembourg-Kirchberg

La gestion de projet est l'utilisation de compétences, d'outils et de techniques dans le cadre des activités d'un projet, en vue de satisfaire les attentes des parties prenantes. Il s'agit là d'un défi constant qui demande une bonne compréhension du contexte général du projet et une certaine capacité de concilier des exigences contradictoires. Ce module est donc destiné à appréhender l'ensemble des moyens permettant de conduire un projet : organiser, planifier, piloter, suivre.

Intervenants :

| **Jos DELL**
Architecte associé, m3 architectes S.A.

| **Mohamad JIZAOU**
Ingénieur gérant,
Milestone Consulting Engineers Sàrl

| **André LAVANDIER**
Administrateur délégué, Goblet Lavandier & Associés Ingénieurs-Conseils S.A.

Sujets développés :

- ▶ Généralités
 - ▶ Type de mission
 - ▶ Analyse du contrat

- ▶ Prestations transversales
 - ▶ Gestion interne du projet
 - ▶ Interactions entre les acteurs externes
 - ▶ Planning des études et des travaux
 - ▶ Budget du projet et suivi financier
 - ▶ Nomenclature, distribution, approbation des documents
- ▶ Phases du projet
 - ▶ Conception du projet
 - ▶ Autorisations
 - ▶ Cahier des charges
 - ▶ Suivi des travaux
 - ▶ Réception des travaux

▶ *Des informations complémentaires sur le profil des intervenants seront prochainement disponibles sur www.sitec.lu.*

▶ *Weitere Informationen zum Profil der Referenten finden Sie demnächst unter www.sitec.lu.*